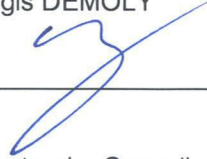


Conseil d'Exploitation Eau et Assainissement

Compte rendu succinct

Affiché au Centre Technique Municipal le 20 DEC. 2019	Séance du mercredi 18 décembre 2019 qui s'est déroulée au Centre Technique Municipal à Besançon	Visé par : Le Directeur de la régie eau et assainissement Régis DEMOLY 
---	--	---

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Conseil d'Exploitation de la régie eau et assainissement dans le cadre de ses attributions déléguées.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Conseil d'Exploitation s'est réuni le 18/12/19 à 9h00 à la Salle Léonce Brézard du Centre Technique Municipal à Besançon, sous la présidence de Monsieur Christophe LIME, Président du Conseil d'Exploitation eau et assainissement de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil d'Exploitation Eau et Assainissement a pris les décisions suivantes. :

↳ R.8.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil d'Exploitation du 06/11/19

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président de la régie Eau et Assainissement de Grand Besançon Métropole :

- ouvre la séance du Conseil d'Exploitation,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil d'Exploitation de la régie Eau et Assainissement :

- nomme Claude MAIRE comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil d'Exploitation du 6 novembre 2019.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Conseil d'Exploitation de la régie Eau et Assainissement

Séance du 18 décembre 2019

Membres du Conseil d'Exploitation en exercice : 24

Le Conseil d'Exploitation, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Léonce BREZARD au Centre Technique Municipal à Besançon, sous la présidence de M. Christophe LIME, Président du Conseil d'Exploitation de la régie Eau et Assainissement de GBM.

Ordre de passage des rapports : 8.1.

La séance est ouverte à 9h et levée à 11h10.

Etaient présents : Christophe LIME, Denis JACQUIN, Frédéric ALLEMANN, Philippe MOUGIN, Yannick POUJET, Françoise PRESSE, Yves BILLECARD, Alain BLESSEMAILLE représenté par son suppléant Jacques KRIEGER, Gabriel BAULIEU, Claude MAIRE, Yoran DELARUE représenté par son suppléant Daniel HUOT, Pascal ROUTHIER représenté par son suppléant Yves MAURICE, François LOPEZ

Etaient absents : Jean-Louis FOUSSERET, Philippe GONON, Myriam LEMERCIER, Michel OMOURI, Michel JASSEY, Christian MAGNIN-FEYSOT, Jean-Yves PRALON, Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance : Claude MAIRE

Procurations de vote :

Mandants : F. LAIDIÉ, J. CANAL, S. WANLIN

Mandataires : C. LIME, Y. BILLECARD, Y. POUJET

En vertu de l'article R.2221-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Directeur de la régie assiste à la séance avec voix consultative sauf lorsqu'il est personnellement concerné par l'affaire en discussion.

Conseil d'Exploitation Eau et Assainissement

Procès-verbal succinct

Séance du mercredi 18 décembre 2019

↳ R.8.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil d'Exploitation du 06/11/19

Monsieur Claude MIARE est désigné secrétaire de séance.